



Des partisans prêts à affronter tous les vents

► À quelque cinq semaines de la votation déterminante sur le projet de parc éolien des Quatre Bornes à Sonvilier, les partisans du projet ont exposé leurs arguments, hier à Mont-Soleil.

► **Le comité de soutien «Oui à l'énergie éolienne»** a rappelé la genèse et le sérieux des études qui ont entouré ce projet initié par des agriculteurs de la Joux-du-Plâne il y a 15 ans déjà. ► **Fait original: la population pourra marquer son attachement à l'éolien** en participant financièrement à la construction d'une éolienne – et à ses retombées – via une société coopérative.



Les partisans du projet des Quatre Bornes (de g. à dr. Sophie Jacot, Roland Stauffer, Marc Jean-Mairet, Daniel Beck, Pascal Gilomen, Freddy Roth et Jean-Michel Christen) veulent croire qu'une certaine «conscience énergétique» s'est développée dans la région ces dernières années, grâce notamment à l'implantation réussie du parc éolien de Mont-Soleil/Mont-Crosin. PHOTO CUR

Le comité «Oui à l'énergie éolienne» a donc expliqué hier aux médias tout le bien qu'il pensait des dix éoliennes qui devraient voir le jour sur la montagne de l'Envers de Sonvilier. Dans une semaine, les opposants au projet, réunis au sein de l'association «Sauvez l'Échelette», se livreront au même exercice. Pas de doute: à cinq semaines de la votation du 27 septembre sur le plan de quartier valant permis de construire, la campagne est bel et bien lancée.

«Nous sommes confiants car nous sommes persuadés que c'est un bon projet, sérieux, qui

aura des retombées positives pour toute une région. Il répond également aux préoccupations de la jeune génération, qui demande des actions concrètes en faveur du climat», a insisté Marc Jean-Mairet, président du comité de soutien.

Si ce dernier se montre optimiste malgré le côté très émotionnel du sujet, c'est pour plusieurs raisons. «En 2015, c'est par 75% de oui que les citoyens de Sonvilier avaient donné leur

feu vert à la poursuite du projet», a rappelé Pascal Gilomen, membre du comité. Depuis, les opposants sont certes sortis du bois. «Mais parmi les 131 signatures qui accompagnaient la pétition des opposants, seuls 67 provenaient du village. Idem pour les 312 personnes qui ont formé une opposition au projet: parmi elles, seules 35 vivent à Sonvilier. On a même recensé une signature venant du Guatemala», a-t-il tempéré.

Le comité insiste aussi sur les retombées positives des dix futures machines (trois seront sur le territoire neuchâtois de Val-de-Ruz et sept à Sonvilier), non seulement pour les deux communes concernées, «mais pour toute la région».

Des retombées sur le plan environnemental tout d'abord. «Ces éoliennes vont permettre d'économiser 138 000 tonnes de CO₂. Elles produiront 67 millions de kWh par an, ce qui correspond à 80% des besoins en énergie des communes de Sonvilier et Val-de-Ruz réunies», relèvent les partisans, insistant sur le côté «exemplaire» des mesures compensatoires. «Plusieurs kilomètres de lignes électriques actuellement aériennes seront enterrées et de nombreuses mesures pour protéger la faune, la flore et les habitants ont été prévues», note Marc Jean-Mairet.

Riverains pas oubliés

Les retombées seront bien entendues également financières. «La commune de Sonvilier touchera 167 000 fr. par année pendant 25 ans et le canton 122 000 fr. En outre, sur 74 millions d'investissements, 25 profiteront au tissu industriel de la région (grâce aux travaux de génie civil, de raccordements ou d'enfouissement des lignes). Enfin, sur les 4,5 millions de francs prévus sur la durée de vie du parc pour des travaux environnementaux, une grosse part reviendra aux bu-

reaux de la région», énumère Marc Jean-Mairet.

Les riverains ne seront par ailleurs pas oubliés. «La Sàrl La Joux-du-Plâne – L'Échelette détiendra 20% du capital-actions de la future société d'exploitation du parc. La moitié des dividendes qu'elle recevra sera reversée aux personnes qui habitent à l'année sur la montagne et dont l'habitation est située à moins d'un kilomètre d'une éolienne. Ainsi, les riverains (n.d.l.r.: pour autant qu'ils ne soient pas opposés au projet) pourront bénéficier des retombées financières de l'éolien», a relevé l'agriculteur Jean-Michel Christen, président de la Sàrl. Hier, le comité de soutien a également tenu à montrer que le projet rassemble toutes les générations. Agriculteur retraité, Freddy Roth a ainsi expliqué qu'au milieu des années 1940

déjà, la ferme familiale avait été équipée d'une éolienne pour produire sa propre électricité. Précurseur, il a également expérimenté le biogaz puis, dès 1984, le chauffage à copeaux de bois et, plus récemment, le photovoltaïque. À côté de lui, Sophie Jacot, 20 ans à peine et cofondatrice de l'association Énergies: voir loin, rester proche, a porté la voix de la jeunesse et sa conviction qu'il faut tout faire pour «valoriser les ressources locales».

Ensemble, ils tenteront donc de convaincre leurs concitoyens de la nécessité de voter oui le 27 septembre. «Selon la stratégie énergétique de la Suisse, 7% de la production d'électricité devra provenir de l'éolien d'ici 2050. On n'en est qu'à 1%. Il est temps de foncer!» a conclu Pascal Gilomen.

CÉLINE LO RICCO CHÂTELAIN

Et voici... l'éolienne citoyenne!

► À plusieurs reprises, les partisans du projet des Quatre Bornes ont été approchés par des personnes leur demandant s'il était possible de participer au projet ou d'entrer dans le capital-actions de la société gérant le parc. «Nous avons décidé de fonder une société coopérative pour permettre aux personnes (physiques ou morales) qui le souhaitent de s'associer au projet et de montrer ainsi leur soutien à l'énergie éolienne», explique Daniel Beck, responsable de la campagne. Concrètement, chacun peut acquérir entre une et 20 parts sociales de 1000 fr. dans la future coopérative «L'éolienne citoyenne des Quatre Bornes», qui comptera un représentant au conseil d'administration de la société anonyme des Quatre Bornes. Ce faisant, il participera au financement d'une des 10 éoliennes du parc. Un dividende (estimé entre 2 et 5% selon le rendement) sera également versé. Pas de quoi s'enrichir. Mais ce n'est pas le but: car le retour sur investissement se veut surtout moral. Infos sur www.eoliennectoyenne4bornes.ch LR